

Organisent un cycle de  
**CONFÉRENCES D'OUVERTURE**  
**ACCÈS LIBRE A TOUT PUBLIC**

**Ces conférences sont ouvertes à tout public et auront lieu  
le premier et troisième jeudi de chaque mois, à partir de 17h00, Amphithéâtre 1  
de la Faculté de Droit et Science Politique de Nice  
Avenue du Doyen-Louis-Trotabas (anciennement 7 Av. Robert Schuman)**

Il est rappelé que les intervenants à ces conférences le font à titre bénévole dans l'intérêt des étudiants de l'Université Nice Sophia Antipolis et dans un souci d'ouverture de la Faculté de Droit et Science Politique vers la Cité

Date	Thème	Intervenant (e)	Commentaire
22/10/2015	Dignité humaine, déontologie et sécurité intérieure	<b>Xavier LATOUR</b> Professeur à l'Université Nice Sophia Antipolis, Assesseur pédagogique	Fréquemment utilisé en droit public, parfois d'application délicate par le juge, le concept de dignité humaine n'est pas étranger aux acteurs de la sécurité en France. Dans un Etat de droit, l'action des acteurs publics et privés de la sécurité n'est pas arbitraire. Dès lors, le respect de la dignité est régulièrement au cœur de l'action des forces de l'ordre.
05/11/2015	Le contrat de location financière : A l'aune de la jurisprudence récente	<b>Slim AYACHI</b> Docteur en Droit Avocat au Barreau de Nice	Dans le monde des affaires, les entreprises ont souvent recours à des sociétés de financement leur permettant de s'équiper de matériel informatique, bureautique etc. Le financement est en général réalisé par une opération de location financière ou contrat de location longue durée (LLD). Ce genre de contrat, proche du crédit bail, pose des problèmes pratiques d'interprétation et d'exécution, lié essentiellement à la clause dite d'indépendance avec d'autres contrats concomitants ou successifs visant la même opération économique (contrat de vente, contrat de maintenance). La multiplication des contentieux relatifs aux contrats de location financière nous amène à faire le point sur leur nature juridique, et sur l'évolution de la jurisprudence relative à la clause de divisibilité insérée dans ce genre de contrat.
19/11/2015	Le contentieux du crédit-bail	<b>Christophe MACHART</b> Avocat au Barreau de Nice	La conférence sur le thème du contentieux du crédit bail portera sur les spécificités de cette technique de financement au regard : - de l'incidence du droit de propriété dont bénéficie l'établissement prêteur sur le bien financé, - ses conséquences pour les cautions, - et sur les règles spécifiques applicables en la matière en cas de procédure collective.
03/12/2015	Les juges confrontés au droit de mourir : l'apport des affaires Humbert et Lambert	<b>Fabien GRECH</b> Docteur en droit public, Avocat au Barreau de Nice	
17/12/2015	Le contrat à durée déterminée : Le régime de la précarité au travail	<b>Sébastien ZARAGOCI</b> Avocat au Barreau de Nice	La précarité du contrat à durée déterminée permet une souplesse qui paraît nécessaire à l'activité des acteurs économiques. Néanmoins, la problématique de cette politique tend à trouver un équilibre entre les intérêts du salarié qui a besoin de stabilité et ceux de l'employeur, en quête de souplesse nécessaire à sa croissance économique. Le régime de la précarité au travail a pour but de pallier les carences dues à l'absence de malléabilité du régime du contrat à durée indéterminée, dont la rupture - qu'elle soit notamment économique, disciplinaire ou pour inaptitude - peut s'avérer dangereuse pour l'acteur économique qui s'interroge. Les intérêts du salarié et de l'employeur divergent, alors qu'une croissance économique saine et sereine aurait besoin davantage d'intérêts convergents.

**A l'attention de Mesdames et Messieurs les avocats :**

La participation à ces conférences entre dans le cadre de la formation continue des avocats exigée en vertu de l'article 14-2 de la loi du 31 décembre 1971.

Chaque conférence peut être validée pour 2 heures de formation. Une attestation de présence est délivrée sur simple demande

Le CERDP et l'ensemble  
des Enseignants-Chercheurs de la Faculté



Organisent un cycle de

## CONFÉRENCES D'OUVERTURE

**ACCÈS LIBRE A TOUT PUBLIC**

**Ces conférences sont ouvertes à tout public et auront lieu  
les premier et troisième jeudis de chaque mois, à partir de 17h00,  
en Amphi 1  
de la Faculté de Droit et Science politique de Nice  
Avenue du Doyen-Louis-Trotabas**

Il est rappelé que les intervenants à ces conférences le font à titre bénévole  
dans l'intérêt des étudiants de l'Université Nice Sophia Antipolis et dans un souci d'ouverture  
de la Faculté de Droit et Science politique vers la Cité

Date	Thème	Intervenant (e)
08/01/2015	<i>Les projets d'introduction d'une responsabilité civile pour les dommages écologiques dans le Code civil</i>	Pr. Gilles J. MARTIN
22/01/2015	<i>De l'étrange défaite de la France à la renaissance de l'Europe</i>	Pr. Jean-Paul GUICHARD
05/02/2015	<i>Le kitsch dans l'art ancestral du commentaire juridique. Salomon, réveille-toi ! ils sont devenus fous ?</i>	M. Dominique FABIANI, Maître de conférences HDR et Notaire
19/02/2015	<i>La contractualisation du procès civil du XXI<sup>e</sup> siècle, enjeux et perspectives</i>	Pr. Natalie FRICERO
05/03/2015	<i>Les nullités en procédure pénale</i>	M. Guy PISANA, Magistrat Chambre de l'instruction de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence
19/03/2015	<i>La pratique de la procédure d'appel</i>	M. Philippe KAIGL, Maître de conférences et Avocat
02/04/2015	<i>Considérations sur la situation budgétaire de la France</i>	Pr. Philippe SAUNIER
16/04/2015	<i>De la « propriété » chez les Aït M'hand, agro-pasteurs du Haut-Atlas marocain</i>	Mme Sarah VANUXEM, Maître de conférences
07/05/2015	<i>Les juges et l'arbitrage</i>	M. Gérard PLUYETTE, Doyen hono- raire de la Première chambre civile de la Cour de cassation
21/05/2015	<i>La lutte contre la corruption</i>	Pr. Marc SEGONDS
04/06/2015	<i>La coparentalité à l'épreuve de la séparation</i>	Mme Laetitia ANTONINI-COCHIN, Maître de conférences HDR
11/06/2015	<i>Les interactions entre le droit des entreprises en difficulté et le droit des garanties de paiement</i>	Mme Diane BOUSTANI, Docteure en droit
18/06/2015	<i>Google... oublie-moi !</i>	Mme Marion COMBE, Docteure en droit